



# Formation en posturologie

## MARSEILLE octobre et décembre 2023

### « La Reprogrammation Posturale Globale® »

#### EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### MODULE 1 :

**M. Philippe LECHELARD**

Kinésithérapeute – ostéopathe  
Posturologue

**M. Olivier BRISSE**

Kinésithérapeute  
Moniteur TP

#### MODULE 2 :

**M. Philippe LECHELARD**

Kinésithérapeute – ostéopathe  
Posturologue

**Dr Bernard BRICOT**

Chirurgien orthopédiste

**Mme Delphine MARCHAND**

Podologue posturologue  
Monitrice TP

#### PRISE EN CHARGE FORMATION

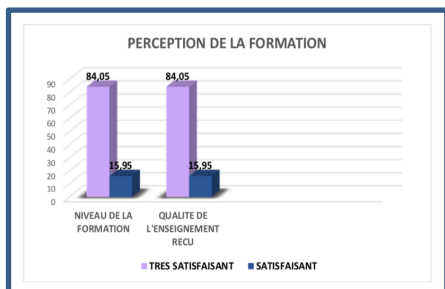
Possibilité de prise en charge par le FIF-PL

Formation continue

**NON ELLIGIBLE AU CPF**

Numéro de déclaration  
d'activité auprès de la DREETS  
De la région PACA  
93131254113

#### TAUX DE SATISFACTION



*Les douleurs vertébrales et rhumatismales peuvent toujours être améliorées par un antalgique, un anti-inflammatoire, un myorelaxant ou une manipulation.*

Traite-t-on la CAUSE ou le SYMPTOME ?

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires à la détection des troubles du système tonique postural.

Apprendre à effectuer un examen clinique postural pratique et rapide, permettant de proposer pour chacun de vos patients une stratégie thérapeutique adaptée.

- Apprendre à connaître chaque capteur postural.
- Montrer les conséquences fonctionnelles et anatomiques des dysfonctions posturales.
- Etudier la neurophysiologie du système postural.
- Etudier le capteur podal, étudier l'axe visio-podal, étudier l'appareil manducateur (adaptatif ou causatif ?).
- Etudier les blocages, les cicatrices et les obstacles à la Reprogrammation Posturale.
- Apprendre à faire un bilan postural lors de **travaux pratiques**. d'envisager différents protocoles thérapeutiques destinés à tenir compte du déséquilibre tonique postural et des différents capteurs déréglés : (correction par semelle, rééducation orthoptique etc...).

#### PRE-REQUIS

Tous les Médecins, dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, les orthoptistes, orthophoniste, psychomotricien, professionnels du sport (BP JEPS, DEJEPS, L2 STAPS, Licence pro, BEES1, BF4.)

Professionnel de santé travaillant sur le système locomoteur.

(Autres professions médicales et paramédicales : **NOUS CONTACTEZ**)

#### ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

#### CONTACTEZ-NOUS

[ciesposturologie@gmail.com](mailto:ciesposturologie@gmail.com)

Tél. 04 94 88 77 88

[www.posturologie.org](http://www.posturologie.org)

Page Facebook :

CIES Formation en posturologie  
du Dr Bricot

## OFFRE DE FORMATION

La formation aura lieu , en présentiel, à **MARSEILLE** et comprendra 2 modules de 3,5 jours

- **Date :**  
1<sup>er</sup> module : Jeudi 19 au dimanche 22 octobre 2023  
2<sup>ème</sup> module : Jeudi 30 novembre au dimanche 3 décembre 2023
- **Nombre de participants :** 20
- **Horaires :** Accueil des participants à 8H45. Cours 9 h 00/12 h 30 - 14 h 00/18 h 00 sauf dimanche **13 h 00** (programme détaillé des journées cf. programme ci-joint)
- **Lieu :** Immeuble LE PULLMAN  
255 avenue du Prado – Bat C  
13008 MARSEILLE
- **Coût :** **Coût : 1400,00 € + 50 €** d'adhésion (obligatoire) à notre association. Comprenant contenant le matériel nécessaire pour faire le bilan postural (OFFERTE depuis 2015) Les pauses matin et après-midi. Les supports de cours papier. **Les repas ne sont pas compris.**
- **Règlement :** Par chèque ou par virement bancaire. Possibilité de payer en plusieurs fois – 5 chèques ou virements bancaires. L'intégralité des chèques doit être envoyée pour valider l'inscription (mettre au dos la date d'encaissement) la formation doit être entièrement payée pour le module 2. Libellé à l'ordre du CIES. Pour les virements voir les coordonnées bancaires sur le bulletin d'inscription.
- **Nombre d'heures de formation :** 46 (temps de pauses et de repas décompté)
- **Demande de prise en charge :** Voir bulletin ci-dessous
- **Demande particulière :** Merci de nous contacter.
- **Personne en situation d'handicap :** Merci de nous contacter.
- **Modalité d'inscription :** Jusqu'à 48 h avant la date, en fonction de la disponibilité.

**INSCRIPTION :** Renvoyer le bulletin ci-dessous accompagné de votre règlement. A réception, nous vous ferons parvenir :  
Votre contrat, votre confirmation d'inscription, le livret d'accueil stagiaire.

Nom..... Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

.....

Tél.....email.....

.....

N° Adeli :.....N° siret :.....

Diplôme :

.....

Merci de m'inscrire à la formation sur la « Reprogrammation Posturale Globale » MARSEILLE du 19 au 22 octobre

**2023 (1<sup>er</sup> module) et du 30 novembre au 3 décembre 2023 (2<sup>ème</sup> module).**

**Prix : 1 450,00 euros**

**Règlement par chèque(s) : ordre CIES – Si paiement en plusieurs fois : mettre date d'encaissement au dos des chèques)**

**Règlement par virement bancaire : BANQUE HSBC – Agence Marseille BORELY - IBAN FR76 3005 6001 9701 9754 0183 720 –**

**BIC : CC FR FR PP**

**DEMANDE DE DEVIS POUR PRISE EN CHARGE FIF-PL**

**En m'inscrivant j'atteste avoir pris connaissances du règlement intérieur.**

Si paiement par chèque : **Bulletin à renvoyer** à : C.I.E.S – 3 place Lucien Artaud – 83150 BANDOL (**PAS** de recommandé. Merci)

Si paiement par virement : possibilité de renvoyer par e-mail : [ciesposturologie@gmail.com](mailto:ciesposturologie@gmail.com)